

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

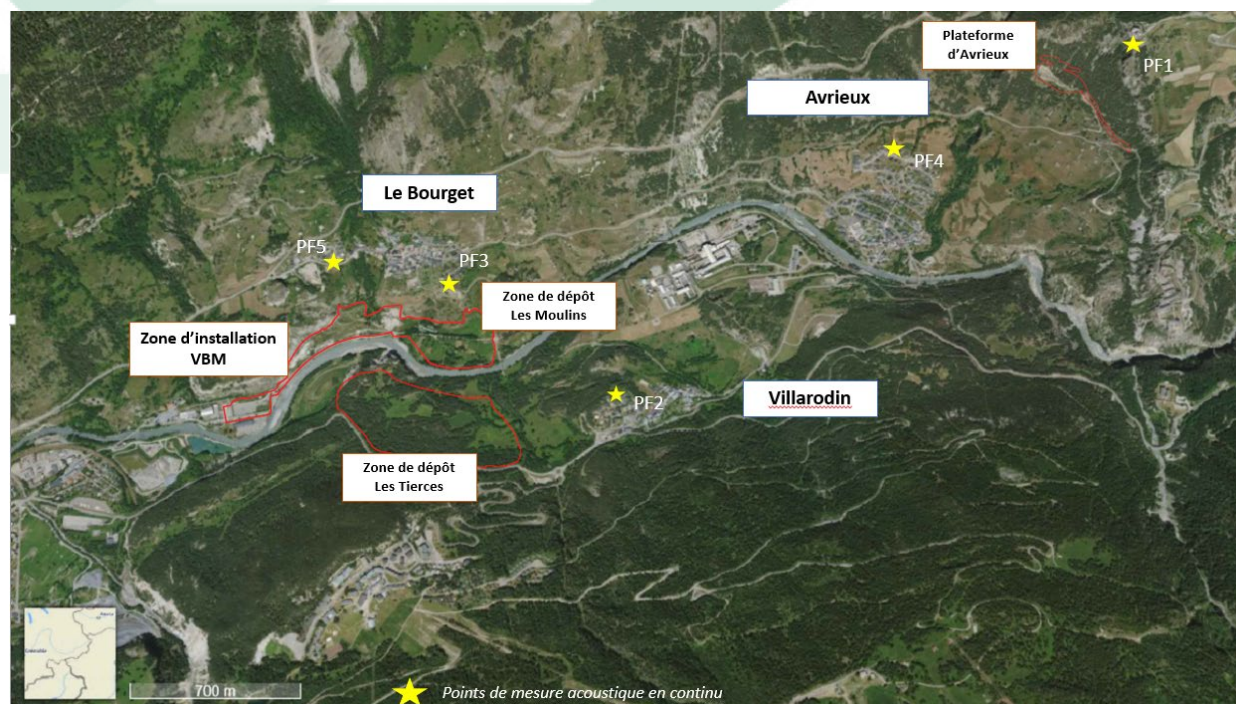
En souterrain : Poursuite du creusement de la chambre de pied de puits, de la réalisation de la galerie de ventilation, de la caverne technique, des radiers et revêtements (projection béton, ...).

Sur la plateforme du Moulin : Poursuite du montage des casiers de tri des matériaux d'excavation, montage de la structure de la gare de départ du convoyeur, installation d'ouvrages d'assainissement, poursuite du montage du remblai du secteur Nord Est. Concassage par campagnes depuis début juillet (dans le bâtiment acoustique).

Sur le site des Tierces : Montage de la structure de gare d'arrivée du convoyeur et réalisation des casiers des matériaux d'excavation.

Sur la plateforme d'Avrieux : Fin des réseaux sur la plateforme, fin des injections de puits (sous le hangar acoustique), arrivée et installation du matériel de raise-boring.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



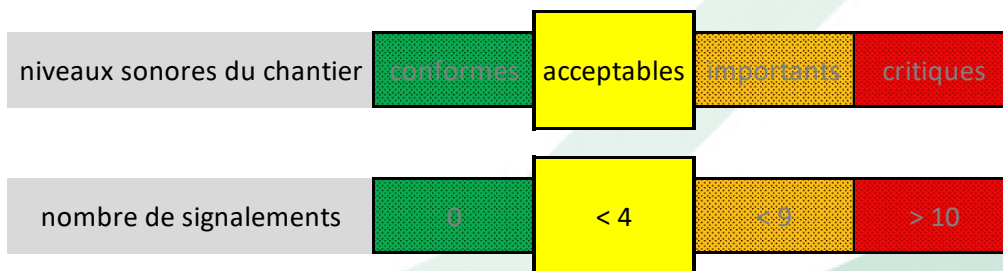
BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#3ème trimestre 2022

APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Quelques dépassements des seuils sonores constatés



PLUS DANS LE DETAIL...

Période diurne (07h00-22h00)



Période nocturne (22h00-07h00)

ANNEE 2022	Juillet	Août	Septembre	GLOBAL
Nombre de jours avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	1	1	2	4
<i>Conformité sur la période diurne</i>	96,8%	96,8%	93,3%	95,7%
Nombre de signalements des riverains	1	0	0	1
<i>dont signalements associés aux dépassements mesurés</i>	0	0	0	0

ANNEE 2022	Juillet	Août	Sepetembre	GLOBAL
Nombre de nuits avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	0	0
<i>Conformité sur la période nocturne</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nombre de signalements des riverains	0	0	0	0
<i>dont signalements associés aux dépassements mesurés</i>	0	0	0	0

L'émergence est la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.

Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)

Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#3^{ème} trimestre 2022

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Quelques dépassements des seuils sont observés, dont les origines ne semblent pas imputables à une source en particulier mais du fait de plusieurs activités un peu plus soutenues certaines journées.

DATE	POINT DE MESURE	PERIODE	EVALUATION DU DEPASSEMENT	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
12/07/22	PF5	Diurne	Faible	Plateforme du Moulin, probablement concassage	Vigilance sur le cumul d'activités dans la zone
23/08/22	PF5	Diurne	Faible	Plateforme du Moulin, concassage	
20/09/22	PF5	Diurne	Faible	Source non identifiée	
21/09/22	PF5	Diurne	Faible	Source non identifiée	

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Une seule nuisance sonore a été signalée au 3^{ème} trimestre 2022.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCES SONORES	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
13/07/22	Non précisée	Bruit de métal frappé (comme en janvier 22)	Le Bourget	Source non identifiée	Bruit ponctuel qui ne s'est pas renouvelé

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.